



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.280

Pas de déduction des frais d'obtention du revenu lors du calcul des bons de garde

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 12 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général